RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 FRERES - GC
Société civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : [redacted]

Les soussignés :

Monsieur Cornel-Mihai POP, demeurant [redacted]
Monsieur Gratian POP, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société 2 FRERES - GC, société civile de construction vente au capital de 1 000 euros, dont le siège est [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 janvier 2025,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée
Monsieur Gratian POP,
né le [redacted] à [redacted]
demeurant [redacted]

Monsieur Gratian POP dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Gratian POP accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à SEVRAN
Le 31 janvier 2025

[redacted]